



Fiche mise à jour le 18/03/2024

Technicien informatique

Catégorie (A,B ou C) : B

Pôle : des moyens généraux

Service : systèmes d'information

Localisation : Centre Théo Le Borgne

FONCTION ● Technicien informatique dédié à la mutualisation

MISSIONS

- Gestion des incidents d'exploitation et assistance utilisateurs
- Administration des matériels informatiques présents dans les communes
- Conseil et accompagnement à l'acquisition de matériel et à la préparation budgétaire

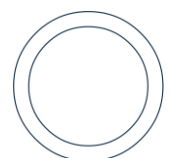
1. ACTIVITÉS ET TÂCHES PRINCIPALES

ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET DE TELEPHONIE :

- Assurer des visites de maintenance préventive sur site auprès des communes adhérentes,
- Conseiller et assurer un accompagnement technique des communes pour l'acquisition, l'installation, le paramétrage et l'exploitation des équipements informatiques et de téléphonie de niveaux 1, 2 et 3 : postes-utilisateurs, parc d'ordinateurs, tablettes, vidéoprojecteurs, téléphones fixes et mobiles, serveurs, routeurs...
- Assurer le suivi des parcs informatiques et de la téléphonie fixe et mobile,
- Supervision du réseau, gestion d'alertes et suivi d'activité sur GLPI,
- Diffuser les bonnes pratiques.

RESOLUTION DES INCIDENTS D'EXPLOITATION :

- Elaborer un diagnostic : identifier les causes des dysfonctionnements et pannes,
- Apporter des réponses aux demandes des utilisateurs,
- Intervenir pour tout type d'incident : niveaux 1, 2 et 3,
- Intervention sur site si nécessaire.



APPLICATIFS :

- Assurer l'interface avec les éditeurs de solutions informatiques.

INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE :

- Assurer la maintenance, le paramétrage et l'administration de l'infrastructure informatique,
- Assurer le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique,
- Assurer l'application des règles de sécurité,
- Assurer le suivi des sauvegardes et de la solution antivirale,
- Connaitre et alimenter les procédures.

DOMAINES DE COMPÉTENCE

Exploitation informatique

- Maintenance, dépannage, administration et sécurité,
- Procédures, normes et standards d'exploitation et systèmes d'exploitation,
- Principaux textes législatifs, réglementaires liés aux systèmes d'information et au RGPD.

Administration systèmes et réseaux

- Maîtrise des architectures et fonctionnalités des secteurs réseaux et Télécom,
- Administration d'une infrastructure et maintien en condition opérationnelle,
- Systèmes d'exploitation PC, serveurs,
- Réseaux (protocoles, routage, vpn),
- Sécurité (normes, pare-feu, supervision).

Suivi technique et administratif

- Capacité rédactionnelle (documentation, rapport d'activité),
- Recherche documentaire.

Savoir faire

- Bon relationnel et esprit d'équipe,
- Capacité d'analyse et de résolution de problèmes techniques,
- Polyvalence technique.

CONTRAINTES DU POSTE

- Binôme présentiel et fonctionnel de l'expert qualité et sécurité des systèmes d'information
- Permis B

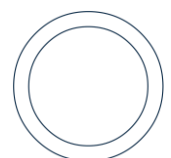
RELATIONS HIÉRARCHIQUES

Responsable des systèmes d'information

RELATIONS FONCTIONNELLES

Internes

Tous les service et agents de la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas, de la ville, du CCAS et des écoles de Landerneau.



Externes

Fournisseurs de logiciels et matériels, prestataires de services, personnel des écoles, collègues des communes, prestataires publics.

MOYENS

- Ordinateur portable, téléphone portable de service, véhicule utilitaire de service
-

NIVEAU DE RECRUTEMENT

Diplôme de niveau 6 de l'Education Nationale : informatique/réseau/télécom

Peut être remplacé par l'expérience professionnelle complétée par une ou des formations appropriées

CADRE D'EMPLOI ET GRADES ASSOCIÉS

Technicien - Technicien principal 2^{ème} classe

PARTICULARITÉS DU POSTE

Poste à temps complet

Disponibilité en cas de pic d'activité

